

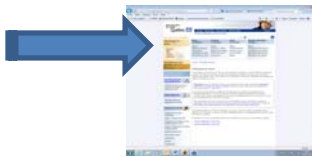
# Procédure pour compléter une demande d'aide financière étudiante à temps plein

La demande d'aide au programme des prêts et bourses se fait en ligne à partir du site de l'AFE : [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca) .

**Le formulaire de demande d'aide financière pour l'année à venir, sera disponible vers la fin mai.**

Pour débiter une demande et accéder au formulaire, il faut se créer un dossier. Le lien se trouve en haut à gauche de la page d'accueil dans la section jaune.

- Cliquer sur « étudiant »;



- Suivre les instructions pour se créer un mot de passe;
- Une fois votre dossier créé, il faut choisir le formulaire « temps plein »;
- Assurez-vous de bien inscrire les informations concernant votre situation scolaire dans la bonne section au niveau d'étudiant régulier ou à la formation continue;
- Le code d'établissement du cégep St-Laurent est le 912000; le code de programme est inscrit sur votre carte étudiante ;
- Pour la situation financière, l'étudiant doit faire une estimation la plus précise possible de son revenu **brut anticipé entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année demandée**. En septembre et janvier, vous recevrez un avis vous demandant de confirmer vos revenus. Il est important d'être le plus précis possible pour éviter un trop payé qui entraînerait entre autres un arrêt des versements avant la fin de l'année scolaire. L'AFE aura éventuellement accès à votre déclaration des revenus pour confirmer vos revenus et demandera des explications s'il existe un écart;
- Lorsque vous cliqué sur le bouton « ENVOYER », l'écran changera et;
  - Confirme avoir reçu votre demande
  - Vous indique si une autre déclaration est requise (père, mère, conjoint ou répondant). Ces déclarations sont aussi effectuées via la page d'accueil de l'AFE dans la section jaune.
  - Vous indique les documents requis pour compléter votre demande et à quelle adresse les envoyer (prenez soin de bien suivre la consigne concernant le « **bordereau d'accompagnement** »).

Le formulaire en ligne dispose d'un bouton «suspendre» à chaque page, donc, cela vous permet de quitter le formulaire aussi souvent que vous le voulez tout en sauvegardant vos données.

Le délai de traitement des demandes est de 4 à 6 semaines après que tous les documents requis soient inscrits à votre dossier. **Il est préférable de faire la demande dès le mois de juin afin que l'aide vous soit versée dès septembre .**

Vous recevrez éventuellement dans votre dossier un message vous informant qu'un calcul a été effectué. Par la suite vous recevrez un autre message vous invitant à vous présenter à nos bureaux pour récupérer votre certificat de garantie (document à déposer ensuite à votre institution bancaire pour permettre le dépôt des versements dans votre compte).

S'il y a des questions dans le formulaire que vous n'êtes pas certain d'avoir bien comprises, communiquez avec nous pour faire vérifier votre formulaire avant de l'envoyer.

Vous pourrez ensuite suivre l'évolution de votre dossier en cliquant sur « Étudiant », inscrire votre code permanent et mot de passe. Ensuite, cliquer sur « mon dossier ». Nous vous recommandons de consulter votre dossier aux 2 semaines durant l'ensemble de la période où vous recevez de l'aide financière étudiante.

## Combien est-ce que je vais recevoir?

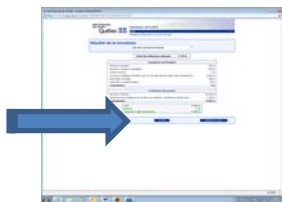
Il est possible de faire une simulation de votre demande pour avoir une approximation des montants qui vous seront alloués.

Pour faire une simulation, vous devez (dans le même site);

- Cliquer sur « simulateur de calcul »
- Cliquer sur « année d'attribution de l'année correspondante »,



- Attention, à la page 4, si la question : « Je résiderai chez mes parents pendant cette période » apparaît, vous devez laisser le crochet même si vous demeurez en appartement, sauf si vous aviez coché un des critères d'autonomie à la page 2, ou que vos parents demeurent en région éloignée de Montréal;
- Page 5, les frais de scolarité pour la formation régulière sont :
  - pour la formation régulière 118\$ par session
  - pour la formation continue majoritairement de 148\$ (vous devriez avoir cette information dans les documents de votre programme);
- Page 6, vous devez faire un estimé le plus précis possible des revenus du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année demandée;
- Page 7, indiquer le revenu du ou des parents ou du conjoint de son rapport d'impôt;
- Lorsque vous arrivez à la page du résultat de la simulation, vous pouvez cliquer sur « détails du calcul »



- **AVERTISSEMENT** : Les résultats obtenus à l'aide du simulateur de calcul ne sont pas officiels et ne peuvent, en aucun cas, être interprétés comme un engagement de l'Aide financière aux études

Si vous avez des questions, vous pouvez nous rejoindre au : 514-747-6521

Paul Payette, poste 8509  
Cégep St-Laurent  
Local B-53